

LA FEUILLE DE CHOU VERT

Le journal de la locale **ecolo** de Chastre

N°24
mai 2010

Numéro spécial
1^{er} mai

ÉDITO

Chères lectrices,
Chers lecteurs,

Ce numéro est entièrement consacré au « social » dans la commune de Chastre.

Les trois cent quatre-vingt un chômeurs complets, les personnes handicapées, les habitants des logements sociaux font partie de la mosaïque sociale chastroise. Une politique de l'emploi, la création récente de la régie de quartiers sont des réponses possibles aux préoccupations de nos concitoyens.

La question qui vient à l'esprit : leur gestion contribue-t-elle à un plus pour vous, pour votre voisin ?

Dans quelle mesure la manière de mettre en œuvre des projets innovants dans ce secteur associe-t-elle la conservation de l'environnement à votre confort par des actions peu coûteuses et efficacement rentables ?

À ECOLO, nous pensons que la réponse aux défis sociaux, et il y en a de tous types à Chastre, doit intégrer une démarche environnementale qui conçoit des solutions dans la durabilité, tout en engendrant des retours économiques et énergétiques dans le futur proche.

La consultation d'une personne « guide-énergie », dont ECOLO souhaite la formation à Chastre, apporte par exemple une réponse intéressante et instructive dans la gestion quotidienne de nos consommations d'énergie.

Mais les politiques sociales de plus grande envergure appellent des moyens que les finances de notre commune sont difficilement à même de permettre. Pour rappel, la dette communale chastroise s'élève à 171 % des recettes ordinaires... À moins que l'originalité, des dynamiques inventives, une volonté politique portent votre opinion et apportent les modifications nécessaires à ce qui existe, pour vous les rendre profitables.

« Yes, we can » ça vous dit quelque chose ?

Jacqueline Colot
Conseillère CPAS



LE SOCIAL À CHASTRE

Notre action au CPAS

2

La récente Commission consultative pour l'intégration de la personne handicapée

LOGEMENTS SOCIAUX

3

Lettre ouverte à «Notre Maison»
Bientôt une régie des quartiers

L'ALE et les titres-services

4

Elles sont accueillies par l'ILA...

L'ÉOLIEN CITOYEN : tous gagnants

5

Formation de Guides-Énergie
une proposition d'ECOLO-Chastre

Bonne gestion ?

6

Chastre s'endette

et aussi :

en 2010, réalisez votre
CHASTROTTE !

7

Être conseiller ECOLO au CPAS : missions et enjeux

Voici trois ans, Jacqueline Colot et moi débutons notre mission de Conseillers au Centre Public d'Action sociale (CPAS). Avant nous, Valérie Delporte était parvenue à s'y faire entendre et apprécier. Nous avons entamé nos mandats forts de cet héritage, à deux conseillers, grâce à notre beau score électoral de 2006. Voici nos intentions prioritaires pour la deuxième partie de notre mandat.

Entendre et nous faire entendre

Nous avons le sentiment que le respect mutuel entre majorité et opposition (c'est nous) reste d'actualité. Même si les avis divergent parfois, ce qui est bien normal. Bien sûr nous ne pratiquons pas la langue de bois. Mais il s'agit de pauvreté, d'aide sociale, de soutien à des personnes déshéritées. Les sujets évoqués sont alors tellement évidents que les réponses proposées sont (largement) dénuées d'ego. Ça participe à positiver les relations. Tant mieux.

Améliorer les conditions de vie dans les quartiers de logements sociaux

Les crises économique, financière, sociale, énergétique et écologique pèsent lourdement. Elles se concrétisent dans une pauvreté plus grande, une énergie plus chère et surtout un laisser-aller dans l'état des habitations dans les quartiers de logements sociaux. Ce n'est pas acceptable. La plupart des maisons sont mal isolées. Il faut compenser les courants d'air par plus de chauffage. Les chaudières sont vétustes. Des citernes fuient. En conséquence, la vie des locataires devient de plus en plus inconfortable, voire dan-

gereuse. Cette situation entraîne une pollution excessive. Par ailleurs, de plus en plus d'habitants font appel à l'aide publique pour arriver à se chauffer, ce qui coûte cher à la communauté. Une vision d'ensemble du problème amènerait des solutions adaptées. La Région Wallonne propose de soutenir l'isolation, c'est le moment de faire le nécessaire. Nous allons donc nous remuer, nous faire entendre, chercher des solutions éventuellement innovantes. La mise en place (enfin !) d'une régie de quartiers peut être une ressource intéressante en ce sens.

Des solutions durables pour apaiser les conflits générationnels et sociaux

Des tensions se sont révélées entre des jeunes et les autorités dans certains quartiers. Les actions menées jusqu'à présent sont peu concrètes et trop peu pensées de façon globale et durable. Bien sûr une action de la police et des sanctions sont nécessaires. Il n'est pas tolérable que notre commune connaisse des zones de non-droit. Mais elles n'aboutiront à une solution durable que si des alternatives variées et concertées sont mises en place pour palier au désœuvrement. L'exclusion

n'est pas que sociale : elle est aussi culturelle. Les réponses doivent être construites avec plus de créativité et plus de perspectives qu'actuellement, sur base d'expériences réussies dans d'autres quartiers. Nous sommes prêts à nous investir, proposer, chercher, innover avec toutes les personnes de bonne volonté pour sortir de l'impasse existante.

Conclusions

Nous avons encore bien d'autres ambitions, d'autres projets que nous souhaiterions voir se réaliser. En matière d'emploi, d'aides ciblées aux personnes âgées, invalides ou isolées, par exemple. Nous savons aussi que les difficultés sociales peuvent se rencontrer dans tous les quartiers, nous y sommes attentifs.

Nous nous tenons à votre disposition pour partager vos idées, vos souhaits et surtout, pour faire reculer les séquelles de la pauvreté, de l'isolement, de la dépendance. Nous continuerons à collaborer aussi efficacement que possible au sein du Conseil CPAS, fermement fixés sur nos objectifs.



Christian Langerôme
Conseiller CPAS

La Commission communale consultative pour l'intégration de la personne handicapée

Cette commission, mise en place en décembre 2008, regroupe quatre membres de la majorité communale, un représentant de la minorité ECOLO et quelques citoyens chastrois.

Depuis son installation, l'essentiel de notre travail a consisté à faire un inventaire précis des places de parking réservées aux personnes handicapées. L'objectif est de proposer aux instances communales soit d'améliorer les infrastructures existantes de les rendre réellement accessibles (conformes aux lois

en vigueur), soit d'en aménager de nouvelles.

Cet inventaire terminé (fin 2009/début 2010), d'autres projets sont en réflexion tels l'aménagement de la salle des Golards (accessibilité de la salle et des toilettes) et le réaménagement des toilettes de l'Espace 2000.

Mais d'autres projets mériteraient bien sûr l'attention de la Commission et des autorités en place, que ce soit de la Commune ou du CPAS. Par exemple : à quand la création d'un lieu d'accueil de

jour pour personnes vieillissantes ou présentant un handicap à Chastre ? Ce lieu aurait tout son sens car il permettrait aux personnes âgées seules et isolées de rompre leur isolement et pourrait également apporter une aide et soulager les familles et les personnes aidantes. Une priorité pour Chastre ! Mais qui est prêt à la porter ?

Brigitte Gallez

Représentante ECOLO à la Commission

Lettre ouverte à « Notre Maison »

Chère Madame,
Cher Monsieur,

Je vous écris parce que je n'ai jamais eu la chance de vous voir dans notre cité.

J'aurais aimé que vous soyez là, lorsque le nuage toxique de Chimtex s'est répandu dans la cité Boischamps et lorsque nous avons discuté du dossier pour l'assurance.

Mais on ne vous a pas vu-e.

J'aurais aimé vous voir quand les coulées de boue se sont déversées à St Géry.

Mais on ne vous a pas vu-e.

J'aurais aimé vous dire que j'en ai marre de chauffer les étoiles parce que l'isolation de mon logement est quasi inexistante et que le simple vitrage des vitres ne suffit pas à arrêter le froid.

Je chauffe parce qu'il fait humide, il fait humide parce que l'eau de pluie coule des gouttières sur les murs, car les gouttières sont bouchées.

Les compteurs sont foireux, j'ai l'impression qu'ils tournent fou. Le montant de ma facture est toujours le même, que je consomme ou pas. C'est étrange.

Le nettoyage des halls communs est fait n'importe comment. Quand il est fait.

Vraiment, je me demande pourquoi vous ne venez jamais nous dire un petit bonjour, on a des choses à vous dire.

Vous avez proposé à des voisins qu'ils achètent leur maison et deviennent ainsi propriétaires... mais les travaux à y faire sont tellement importants. J'espère toutefois qu'ils achèteront, ainsi, vous aurez un peu de quoi retaper mon appartement.

Il paraît que nous avons des représentants dans un comité consultatif de locataires, j'aurais aimé aussi les rencontrer, et qu'ils me consultent.

Il paraît aussi qu'il y aura une régie des quartiers tout prochainement, je l'attends, je vous attends.

À tout bientôt ?

Une habitante imaginaire, mais qui pourrait bien exister

« Notre Maison » est une société de logement social. Elle est propriétaire et gestionnaire du parc de 261 logements sociaux des trois cités à Chastre (mais également d'autres parcs de logements ailleurs en Wallonie) : la cité Boischamps à Chastre, la cité de Cortil-Noirmont et le quartier Petit Baty à St-Géry

Allant à la rencontre des habitants de ces quartiers, nous avons recueilli leurs avis et nous vous les répercutons ci-contre.

Notre Maison : www.notremaison.be

Thierry Henkart est présent pour ECOLO dans l'AG de Notre Maison

3

Une régie des quartiers à Chastre : késako ?

Notre Maison (la société de logements sociaux), la Commune et le CPAS viennent de décider de créer une régie des quartiers à Chastre. Une régie des quartiers doit fonctionner en asbl ; elle associe notamment Notre Maison, les autorités de la commune et du CPAS, et les locataires.

Le Conseil communal de février a donné son accord de principe, ECOLO y compris. Même si nous avons fait remarquer que tout ce montage a été fait de manière fort précipitée. L'adoption des statuts, le vote d'un budget prévisionnel et l'élection des représentants de la commune, tout cela voté en une seule séance, alors que l'on parle de ce projet depuis de longs mois... Cette soudaine accélération fait suite au vandalisme (suivi de la fermeture) de la maison du quartier

Boischamps, rue des Bouleaux. La régie des quartiers peut en effet apporter des réponses à bien des questions. Mais ce n'est pas non plus la solution miracle ! La régie de quartiers de Chastre sera une première pour la société de logements sociaux Notre Maison. Ne pourrait-on y voir là la « marque » de son président, qui est depuis début 2008, l'échevin Vincent Demanet. Mais se demander aussi si cela ne posera pas parfois des questions déontologiques de doubles casquettes ?

Une régie des quartiers, pour quoi faire ?

Grâce notamment à des subsides, un travailleur social et un ouvrier pourront s'installer dans la maison de quartier et encadrer des jeunes stagiaires qui se formeront, avec des professionnels,

dans les métiers du bâtiment ou des espaces verts et travailleront à améliorer la qualité et les conditions de vie dans les quartiers. L'idée est aussi d'y favoriser la convivialité et la citoyenneté active.

Nous souhaitons que ce projet travaille de manière participative avec l'ensemble des habitants et qu'il s'attache à l'amélioration du cadre de vie des trois cités gérées par Notre Maison.

Hélène Ryckmans
Conseillère communale



ALE, titres-service, quel avenir dans notre commune ?

Comme dans la plupart des communes du Brabant Wallon, l'agence locale pour l'emploi de Chastre (ALE) a décidé en 2009 de se doter de services complémentaires. Elle offre dorénavant à la population locale un service public de l'emploi avec les « Titres services ». En 2009 un emprunt de 30 000 euros (garanti par la commune) a été contracté par l'ALE afin de lancer le projet. Un consultant engagé par l'asbl « ALE » depuis six mois y travaille. Dans un premier temps, l'ALE a constitué une liste de personnes compétentes en travaux de ménage et de services divers liés à la vie quotidienne ainsi qu'une liste de demandeurs intéressés à signer des contrats.

L'enjeu du projet à Chastre est de taille. Par opposition à la concurrence privée dont la tendance des Titres Services est souvent de générer des bénéficiaires et entraîne parfois même l'exploitation des travailleurs, le service public vise à garantir d'autres valeurs telles que la qualité du travail, la formation des prestataires, l'accompagnement des demandeurs, la sécurité, la qualité du matériel utilisé, etc.

Aujourd'hui, la société « Chastre-services » a démarré ses activités, elle cherche encore des employés dans le secteur de l'aide ménagère : ménage, repassage, lessive, couture et repas. Plus d'info sur <http://www.chastre-services.be/>

Plus largement il est difficile de savoir si l'offre et la demande de services ont un lien quelconque avec les personnes indemnisées sur le territoire de notre commune (soit 381 chômeurs complets pour 2009). Quelles sont les attentes et quelles sont les compétences des demandeurs d'emplois de

Chastre ? Certains Chastrois candidats au travail (chômeurs complets ayant des compétences autres que les travaux ménagers) vont-ils voir ailleurs ?

L'ALE de Chastre devra concentrer son énergie sur les questions suivantes :

- Quel type de fonctionnement prévoir entre le service ALE et le nouveau département Titres-services pour rentabiliser le tout et rendre complémentaires les deux départements ?

- Comment professionnaliser la permanence actuelle (ligne téléphonique opérationnelle, accès à Internet, connaissances en gestion des ressources humaines, législation du travail, etc.) ?

- Quel accompagnement sera-t-il mis en place pour que les chercheur-es d'emploi candidat-es à l'embauche via les Titres-services puissent se faire connaître et répondre à la demande de

services (prospection, forum local sur l'emploi, rencontres et échanges avec des opérateurs locaux) ?

- Quelle stratégie originale sera mise en place pour concurrencer les initiatives privées qui affichent des enseignes attractives pour des services de proximité dans notre région ?

- Quel type de formation sera proposé aux travailleuses et travailleurs pour répondre aux nouvelles attentes (nettoyage plus écologique, économie d'énergie à la maison, ...) ?

- Comment la rentabilité du service sera-t-elle acquise, après avoir utilisé l'enveloppe de 30.000 euros, pour atteindre ses ambitions ?

Catherine Watteyne

Représentante ECOLO à l'ALE

ALE : « Agence Locale pour l'Emploi ». Présente au sein de chaque commune ou groupe de communes, l'ALE a pour mission d'organiser et de contrôler, en collaboration avec l'Office National de l'Emploi (Onem), des activités non rencontrées par les circuits de travail réguliers. Le dispositif ALE met en relation des travailleurs ALE et des particuliers ou des personnes morales, dans le cadre de la réalisation d'activités déterminées. Juridiquement, l'ALE est constituée en asbl.

Titres-services : Le Titre-service est un système subventionné par l'Etat Fédéral permettant aux particuliers de disposer d'un travailleur d'une entreprise agréée pour l'exécution de tâches ménagères au domicile ou en dehors de celui-ci. Plus d'informations à l'adresse : www.dienstencheques-rva.be/fr_home.asp

L'ILA, Initiative locale d'accueil

Savez-vous que chez nous, il y a plusieurs personnes étrangères demandeuses d'asile ? Parmi elles, six jeunes femmes d'origine africaine qui ont introduit un dossier de demande de régularisation en Belgique.

Les dossiers qui devaient recevoir réponse du gouvernement pour la

mi-mars, sont actuellement bloqués, laissant les candidat-es dans une attente difficile à vivre.

ECOLO salue l'accueil et le soutien qu'elles reçoivent des autorités de la commune et du CPAS. Nous espérons que des activités, des formations, des liens et des contacts sociaux pourront

leur être proposés, pour atténuer leurs difficultés.

Marie-Agnès Gilot



Oui à l'éolien, mais citoyen !

ECOLO est en général favorable au développement de l'éolien, sur mer mais aussi sur terre. Il faut développer toutes les capacités de production d'énergies renouvelables (éolien, solaire thermique et photovoltaïque, biomasse et biogaz, hydraulique) pour arriver à sortir de la crise énergétique, environnementale, sociale et économique que nous traversons.

Le vent est un bien commun, un gisement inépuisable qui nous appartient à tous. Il n'est pas une ressource appartenant soit aux promoteurs – développeurs éoliens, soit aux propriétaires des terrains situés en zones venteuses...

Notre monde bouge, notre monde change. Nous sommes face à une situation mondiale (forte croissance de la population et de ses besoins en énergie et en aliments, épuisement des ressources carbonées et fossiles, déséquilibres Nord-Sud, perte de biodiversité dramatique, etc.) qui fait que l'être humain doit s'adapter ou disparaître. Nous devons réussir la transition écologique

et énergétique maintenant, et pas dans vingt ans quand il sera trop tard.

Une des clefs de cette transition, c'est la production d'énergies renouvelables au niveau local, provenant de toutes les sources possibles et que les citoyens s'approprient. C'est ce que la récente rencontre organisée par ECOLO Chastre a montré.

S'approprier un projet éolien, c'est se rendre compte qu'on peut être acteur et pas seulement spectateur. Les citoyens peuvent, en tant qu'individus, acheter des « parts d'éoliennes », et idéalement se rassembler au sein d'une coopérative.

Il est également important que le pouvoir communal s'approprié ce genre de projet, en concertation avec les communes voisines de manière à assurer plus de cohérence dans la gestion technique et dans l'aménagement du territoire.

Ainsi, tous les habitants en profitent – via une facture électrique ou une taxation allégées, ou

– via des projets communaux donc publics dans de nouvelles infrastructures bénéficiant à tous,

– ou encore par l'octroi de primes pour les économies ou la production d'énergies renouvelables, etc.) La participation d'une commune dans un projet éolien est donc éminemment sociale.

Le vent est à tous, approprions-le nous, aussi à Chastre ou dans les environs immédiats !

Quelques sites intéressants à visiter en matière d'éolien (et autres renouvelables) citoyen... www.vents-houyet.be, www.energie2030.com, www.enercity.be et www.ecopower.be

Daniel Ryckmans



Bientôt des guides-énergie à Chastre ?

Lors du dernier conseil communal, le groupe ECOLO a demandé que Chastre lance un appel à candidatures pour la formation de guides-énergie. La Commission de l'Énergie a été chargée d'en débattre lors de sa prochaine réunion.

Pourquoi cette proposition ?

Parce que l'énergie est un problème vital pour tous les ménages, et surtout les familles modestes qui doivent y consacrer jusqu'à 15 % de leurs revenus. Parce que les problèmes de facturation sont nombreux et parce que la performance énergétique du bâti ancien et en particulier des logements publics est très mauvaise en Wallonie. Au rythme où l'on améliore la qualité énergétique des logements anciens, il faudra 35 à 50 ans pour isoler convenablement les logements, surtout ceux donnés en location. Enfin, il est urgent de promouvoir des économies d'énergie à Chastre où les autorités communales sont particulièrement attentistes et peu décidées à agir jusqu'ici.

Qu'est-ce qu'un guide-énergie ?

C'est un(e) citoyen(e) volontaire et bénévole qui a suivi une vingtaine d'heures de formation théorique et pratique et qui a appris le « bon coup d'œil » pour repérer dans un logement toutes les possibilités de réduire la consommation d'énergie, à peu de frais, souvent par un simple changement de comportement. Le guide-énergie est apte à rédiger un rapport pour chaque maison visitée. Il aide à mesurer la consommation de certains appareils. Il donne des trucs et astuces et aide les familles à bien comprendre leurs factures d'énergie et au besoin à les contester. Il peut aussi donner des informations sur les primes et déductions d'impôts auxquelles les citoyens ont droit, même s'ils sont locataires. Le guide-énergie peut dispenser ses conseils partout : via le CPAS, l'ALE, les régies de quartiers, l'administration, les écoles,... Il profite lui-même de sa formation et peut la faire figurer sur son CV.

La Région wallonne soutient la formation de guides-énergie, qui est plus efficace (à cause de son effet « boule de neige ») et moins coûteuse que la distribution de brochures et d'affiches que personne ne lit ou comprend. Les résultats de ce travail de proximité recréent aussi du lien social entre habitants d'un même quartier ou village, ce qui est tout aussi important aux yeux d'ECOLO !

Après la formation de guides-compositeurs, qu'il faudrait relancer, à quand la formation de guides-énergie à Chastre ?

Andrée Debauche



Chastre, une commune à la pointe... de la dette

Nos autorités communales se (com)plaisent à affirmer à tous vents qu'elles gèrent les finances communales en bon père de famille avec, selon le rapport accompagnant le budget 2010, « une attention toute particulière en ce qui concerne la dette ».

Allons donc examiner les chiffres de cette dette repris au budget 2010.

L'ensemble de la dette communale chastroise est de 11,92 millions d'euros et les recettes ordinaires de 6,97 millions d'euros. Cette dette représente donc 171 % de nos revenus annuels.

La charge de la dette, c'est à dire le remboursement annuel de cette dette, représente 22,93% de nos dépenses ordinaires.

La charge de la dette par habitant est, début 2010, de 212 euros/an/hab (et dépassera fin 2010 les 220 euros/hab). Mais que signifient ces chiffres ? Pour avoir un point de comparaison, reprenons la dernière publication de Dexia analysant les finances locales (juin 2009).

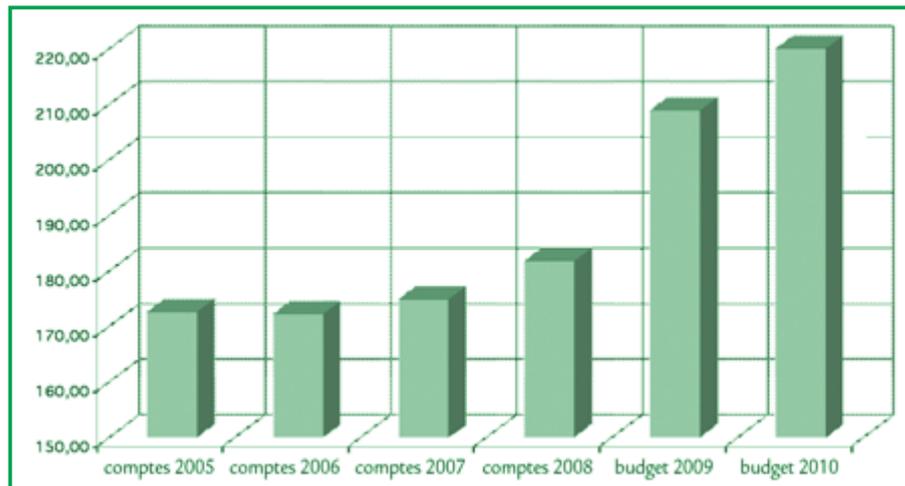
indicateurs	Chastre	Moyenne des 262 communes wallonnes (Dexia)	Écart
dette/recettes ordinaires	171 %	120 %	+ 42,5 %
charge de la dette dans les dépenses ordinaires	22,93 %	12,6 %	+ 82,0 %
charge de la dette par hab (euros/an/hab)	212	156	+ 35,9 %

Comparaison entre Chastre et les autres communes wallonnes

Note : ne compare-t-on pas des pommes et des poires en comparant une analyse 2009 avec un budget 2010 ? Pas vraiment : l'analyse 2009 est faite sur base des budgets 2009, mais aussi des comptes 2008. Or, c'est également sur ces comptes 2008 que se base la projection qu'est le budget 2010.

Est-ce grave, docteur ? Pour l'instant, la commune peut encore rembourser cette dette, mais uniquement en allant puiser dans nos poches de contribuables (rappelez vous... : Impôts des personnes physiques (IPP) à 8 % et pré-compte immobilier à 2500 centimes additionnels). On ne va pas pouvoir

augmenter les taxes tous les 2 ans ! Il y a là un gros risque. D'autant que si l'on observe l'évolution de cette dette dans le temps, cela n'a rien de rassurant (voir graphique ci-dessous), et ce n'est pas l'achat d'un terrain de foot synthétique (voir article par ailleurs) qui freinera cet accroissement. Une planification de la gestion de la dette s'impose. On ne peut en tous cas certainement pas affirmer qu'il s'agit là d'une gestion de la dette en bon père de famille, ou alors, comme on dit chez les scouts, il s'agit d'un qualificatif « à acquérir » !



Chastre : la charge de la dette par habitant ne fait que grimper

Thierry Henkart
Conseiller communal



Pelouse à 600 000 euros

Chaque année, la commune de Chastre consacre entre 40 000 et 50 000 euros de son budget à soutenir le club de Football de Chastre (ASE Chastre). C'est le choix du collège communal, ce n'est pas le nôtre.

S'il est positif de consacrer de l'argent public au foot, ce qui nous gêne par contre est que les nombreuses autres associations chastroises de jeunesse, culturelles, sociales, sportives, ou de loisirs ne bénéficient, elles, toutes ensemble, que de sommes proportionnellement dérisoires : le budget com-

munal 2010 leur octroie, toutes associations confondues (plus de 70 !) un subside total mirobolant de 15 340 euros.

Exemples : l'unité scout de Chastre reçoit 240 euros sur l'année, le club

de gymnastique « Tonus gym » 170 euros...

Par contre, l'ASE Chastre, qui n'a pourtant aucun contrat avec la commune pour l'occupation de ses locaux, reçoit gracieusement, au budget 2010 :

Frais de fonctionnement (eau, électricité, chauffage, contrats)	14 000 €
Subside jeunesse	240 €
Remboursement de l'emprunt pour le bâtiment des XV Bonniers	23 723 €
Remboursement de l'emprunt pour l'éclairage du terrain	1 586 €
TOTAL au budget communal 2010	39 549 €

Le coin de la biodiversité

Que vous ayez une grande propriété ou un petit jardin, ou juste une terrasse ou un balcon, vous pouvez y installer un refuge pour de nombreuses espèces locales. Si vous aidez les espèces sauvages à survivre, votre petit domaine deviendra un écosystème équilibré, une mini-réserve naturelle.

Comment faire ?

1. Choisissez des plantes qui porteront des fruits ou des fleurs à des moments différents pour fournir de la nourriture aux insectes et oiseaux pendant toute l'année ; plantez des haies qui permettront aux oiseaux et petits mammifères de s'y abriter et d'y nicher.

2. Laissez un petit coin à l'état sauvage, où les herbes hautes accueilleront coccinelles et sauterelles ; les papillons seront ravis d'y trouver quelques orties. Les hérissons viendront passer l'hiver derrière les quelques bûches que vous aurez couvertes de feuilles mortes. C'est là aussi que s'installeront des champignons et des vers.

3. Créez des lieux d'attraction pour les insectes en plein soleil car certains insectes, comme les papillons, n'aiment pas se nourrir à l'ombre. Les abeilles adorent le chèvrefeuille et les papillons la marjolaine, la lavande et l'origan.

4. Laissez quelques fruits pour les oiseaux, pour les souris et les hérissons et n'oubliez pas de mettre des nichoirs pour les oiseaux, en hauteur de préférence.

5. Surtout, n'utilisez jamais de pesticides qui vous feraient du tort et pourraient empoisonner toutes les espèces que vous voulez attirer. Laissez les hérissons et les merles manger vos limaces ou acceptez de leur laisser un peu de vos salades...

À suivre...

Andrée Debauche

Non content de cette manne déjà déversée annuellement, le Collège communal de Chastre a décidé cette année de payer (toujours sans convention) un terrain de football synthétique à l'ASE Chastre. Dont coût : 600 000 euros subsidié à 75 % par la Communauté française, soit 150 000 euros à charge des caisses communales (un nouvel emprunt donc, et 10 000 euros supplémentaires de remboursement annuel consacrés au foot). Sommes-nous d'accord, êtes-vous d'accord que l'argent de nos impôts, de vos impôts,

Le retour des Chastrottes

Soyez nombreux à fêter l'arrivée de l'été avec ECOLO et ses « Chastrottes » !

Le 21 juin, nous fêterons le premier jour de l'été... avec le concours de Chastrottes dans les rues de l'entité ! Une exposition à ciel ouvert et pour tous.

Participez en réalisant une Chastrotte !

Tous les habitants de Chastre sont invités à participer (maximum deux Chastrottes par adresse).

Chaque Chastrotte doit recevoir un nom à communiquer lors de l'inscription.

Les Chastrottes mesureront entre 1 et 2 m. Elles seront principalement fabriquées avec des matériaux naturels ou de récupération : en vieux bois, avec de la paille, avec de vieilles ferrailles, à partir de vêtements et de tissus usagés, etc.

Vos Chastrottes sont attendues devant chez vous, de manière visible de la rue. Exposez les du vendredi 19 au samedi 27 juin.

Quatre prix seront décernés par divers jurys – il y aura un prix et un jury spécial enfants – et aussi par le public (vous pourrez voter) sur base de la beauté, l'originalité, l'humour, le thème choisi, la mise en scène de la Chastrotte dans son environnement, sa résistance aux intempéries !

Règlement complet sur <http://chastrottes-2010.blogspot.com> et les photos des participants et lauréats de 2008 sur <http://chastrottes-2008.blogspot.com> et 2009 sur <http://chastrottes-2009.blogspot.com>.

Inscrivez-vous avant le 18 juin 2010 par téléphone au 010 65 97 05 ou par mail : daniel.ryckmans@scarlet.be

finance ce genre de projets ?

Quitte à consacrer de l'argent au sport, n'aurait-il pas été plus avisé d'envisager en priorité la construction d'un centre sportif (également subsidiable), plus accessible à davantage de monde puisque permettant de nombreux sports ? Poser la question, c'est pratiquement y répondre.

Thierry Henkart



Madame la Terre, de Mattéo et Salomé Hauglustaine, chastrotte victorieuse en 2009

Champ de chou

Pour ce numéro de printemps, l'actualité nous permet de décerner non pas quelques choux, mais un champ entier, surtout de choux rouges...

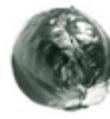
« Le jardin partagé à Chastre - une histoire de gros chou (à la crème, en plus) »



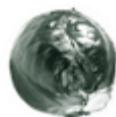
Chou vert pour Chastre biodiversité et Stéphane Colin pour leur idée de créer ce jardin partagé, et pour la dizaine d'habitant-es qui se sont mobilisé-es autour de cette idée.



Chou blanc pour le Collège communal qui aurait décidé de soutenir ce projet mais n'a pas agi pour sa mise en œuvre.



Chou rouge pour les autorités communales qui refusent d'accueillir les potagers sur le terrain jouxtant la maison communale, et annoncent le report du projet à 2011...



Chou rouge au secrétaire communal Y. Charlier pour sa sortie publique invitant, pour régler les problèmes dans les cités, à « remplacer l'assistante sociale par un sniper, pendant trois mois. Vous allez voir : tout sera nettoyé »



Chou rouge au Service travaux pour la mauvaise gestion du déneigement durant cet hiver - l'absence de déneigement sur des trottoirs publics met en danger les usagers les plus faibles, obligés de marcher sur la route ; les déneigeuses rejettent la neige sur les trottoirs déneigés par leurs propriétaires et rendent inutile ce travail « citoyen » ; - pour cause de pénurie, on a épandu de l'engrais au lieu du sel ! à quel coût et avec quels effets ?



Chou rouge pour la gestion approximative des salles communales : prix très élevé, cas répétés de double location, chauffage en panne, ...



Chou rouge encore sur le fait que l'interdiction de fumer n'est pas respectée dans la maison communale



Chou rouge enfin pour le site internet de la commune, qui compte de nombreuses pages vides, n'est pas convivial... À quand un outil interactif et transparent réellement au service de la population ?

Flânerie... ou comment ce journal se termine en vous envoyant promener...

Le bois et le ruisseau de l'Hermitage, à Gentinnes

Je vous propose de flâner entre bois et vieux chemins, qui sillonnent les villages de Saint-Géry et de Gentinnes.

Ces villages sont repris dans une très belle promenade qui s'appelle « Promenade de la Fontaine Saint-Géry ». Je souhaite attirer votre attention sur le bois de l'Hermitage et son ruisseau, qui, si on le suit, nous conduit dans un petit coin un peu reculé de Gentinnes.

Au départ de l'église de Saint-Géry, dirigez-vous vers le Mémorial Kongolo, à travers les ruelles et les chemins. Au Mémorial, il faut laisser le monastère sur sa gauche et le contourner, par un chemin empierré qui longe l'ancienne brasserie, avant de rejoindre le bois. Droit devant s'ouvre le sentier qui traverse le bois de l'Hermitage.

Ce bois, qui est un reliquat de la forêt de Soignes est actuellement, une réserve naturelle gérée par les Eaux et Forêts. Suivez tout

le chemin principal, admirez au passage les vénérables hêtres, égayez-vous sans hésiter dans les chemins latéraux, pour découvrir une petite chapelle. Le ruisseau de l'Hermitage baigne ce site et alimente des zones marécageuses, fort intéressantes au point de vue biodiversité.

En sortant du bois, prenez à gauche, et regagnez le centre de Saint-Géry. On peut prolonger la promenade en prenant un chemin en face. Il file entre deux bâtisses, puis tourne à droite. On se retrouve alors rue du Petit Champ. Continuez cette rue vers la droite et au bout, deux chemins s'ouvrent à vous : prenez la branche de gauche qui descend. Vous retrouverez une petite chapelle. À ce carrefour, prenez à droite et suivez le chemin, il passe devant une ferme assez imposante. Vous pénétrez ensuite dans un bois de peupliers et de bouleaux. Vous retrouverez le ruisseau de l'Hermitage, le

chemin remonte et aboutit dans la Chaussée de Chastre. Le remembrement qui s'ouvre sur la chaussée de Chastre se trouve sur sa gauche. On passe alors par une chapelle restaurée, avant de remonter sur Gentinnes. Il faudra alors passer par la petite école (où il y a une piste cyclable, la voie est à sens unique pour les voitures). On retrouve Gentinnes puis, en descendant sur la droite, on regagne Saint-Géry.

Bonne balade.

Diane Decamps



Conseillers Communaux

Hélène Ryckmans (081 61 34 58)

Andrée Debauche (010 65 68 98)

Thierry Henkart (010 65 06 14)

Conseillers CPAS

Jacqueline Colot (010 65 92 99)

Christian Langerôme (010 65 16 67)

CCATM

Catherine Brusselmans (081 60 05 94)

Jean-Noël Barroo (010 60 17 82)

ALE

Catherine Watteyne (081 60 07 65)

Commission Personne handicapée

Brigitte Gallez (010 65 06 14)

ECOLO.chastre@gmail.com

-

<http://chastre.ECOLO.be>

Éditrice responsable : Hélène Ryckmans, 59 rue de Corsal, 1450 Corti-Noirmont